

Mons, le 6 décembre 2023

Madame, Monsieur,  
Chers parents, chers élèves,

Merci de prendre connaissance des informations suivantes :

### **1. La fin de trimestre**

\* Du 11 au 18 décembre :

- une session d'examens se déroulera pour les élèves de 4-5-6 GT et TT de nos deux écoles.
- Pour les autres élèves, les cours se donneront selon l'horaire normal jusqu'au lundi 18 décembre à 11h50.

\* Les 18 (à partir de 11h50), 19, 20 et 21 décembre :

- Les cours sont suspendus pour permettre aux conseils de classe de se tenir dans les meilleures conditions. C'est en effet un moment crucial d'échange et de bilan sur la situation individuelle d'apprentissage de chaque élève.

\* Le 22 décembre :

- Les cours débutent à 10h15. Une activité classe se déroulera de 10h15 à 12h40 avec les titulaires (soit une marche parrainée au profit de Viva For Life, soit une autre activité choisie par la classe avec le titulaire).
- A 12h40, temps de table en classe ou dans les réfectoires habituels
- A 13h30, remise du bulletin aux élèves par le titulaire
- 14h20, fin des cours et début du congé de Noël

### **2. Modifications du RGE :**

Nous souhaitons apporter des modifications au RGE (Point 5.3.1), celles-ci ont un effet immédiat au 07/12/23.

« Absences et modalités de récupération

Les élèves sont tenus d'être présents aux interrogations certificatives **et sommatives**.

En cas d'absence non justifiée (voir le § 2.4.1 du Règlement d'Ordre Intérieur) à une interrogation certificative **ou sommative** planifiée, cette dernière peut être sanctionnée par un zéro.

En cas d'absence dûment justifiée (voir le § 2.4.1 du Règlement d'Ordre Intérieur), l'interrogation sommative et/ou certificative dispensatoire peut(vent) être reportée(s). La date en est fixée en accord avec le professeur: elle est notée au journal de classe et visée par les parents ou représentants de l'élève mineur.

Un certificat médical sera exigé pour toute absence à une interrogation certificative et sommative **dispensatoire** annoncée par l'enseignant dans le journal de classe.

En cas d'absences systématiques à une interrogation formative **et/ou certificative**, la Direction peut exiger un certificat médical. »

### **3. Lecture du bulletin de décembre :**

- ✚ Chaque professeur aura encodé une appréciation (I,F,S,B,TB,E) dans la case correspondant à son cours. Celle-ci sera suivie d'un commentaire.
- ✚ Un avis du conseil de classe figurera dans chaque bulletin et reprendra notamment des conseils en cas de difficultés dans une matière, une séquence de cours et/ ou un ensemble de compétences. L'élève sera inscrit obligatoirement à la semaine de remédiation.

#### **4. Réunion des parents :**

Nous vous rappelons la réunion du 12 janvier (entre 15h30 et 19h). La prise de rendez-vous se fera via l'application Cabanga à partir du lundi 8 janvier à 8h00, et ce, jusqu'au jeudi 11 janvier à 8h00.

Nous considérons que cette rencontre peut-être un moment de concertation important entre vous , les enseignants, l'éducateur et la direction de votre enfant. Nous sommes à un moment essentiel de l'année scolaire. Nous vous invitons vivement à profiter de cette occasion pour les rencontrer.

Le 12 janvier, les cours se termineront à 15h10 pour toutes les classes.

#### **5. Semaine de remédiation du 19 au 23 février pour les élèves de la première à la cinquième**

Cette semaine sera consacrée à la remédiation des lacunes, à la consolidation des compétences et au dépassement des élèves. Elle sera le reflet des décisions prises lors des conseils de classe de décembre.

Elle a pour objectif d'offrir aux élèves :

- ✚ une aide ciblée en cours d'options, en éducation physique, en étude du milieu, en français, en langues modernes, en mathématique, en sciences et dans certains cours d'option ;
- ✚ un coaching scolaire ciblé pour répondre à toutes les questions ;
- ✚ une approche méthodologique en petits groupes ;
- ✚ la possibilité d'identifier ses lacunes et de les combler ;
- ✚ l'opportunité de préparer ses évaluations certificatives dont celle(s) du vendredi 23/02 ;
- ✚ un cadre accueillant et convivial ;
- ✚ un élargissement du champ des compétences possibles et des centres d'intérêt.

Un courrier très complet vous parviendra dans le courant du mois de janvier.

#### **6. La journée Portes Ouvertes :**

Celle-ci est planifiée le samedi 10 février. Toutes les informations vous parviendront ultérieurement.

#### **7. Journées pédagogiques :**

Deux journées pédagogiques sont prévues les lundi 11 mars et mardi 12 mars 2024. Les cours sont donc suspendus mais l'école reste ouverte.

En vous assurant de notre entier dévouement, nous vous transmettons, Chers parents, nos meilleures salutations.

Les Directions des écoles secondaires des Ursulines

Jessica Nocera  
Directrice ISF

Laura Sessolo  
Directrice ITU